



FFFA

Service émetteur :
ADMINISTRATIF

**PROCES VERBAL DU
COMITE DIRECTEUR
DU 12 janvier 2018**



0/ OUVERTURE DE SEANCE

BSC accueille les participants. Elle vérifie que le quorum est atteint, BEG étant absent excusé, JPC sera le secrétaire pour le compte rendu des échanges et propos :

MEMBRES		PRESENTS	REPRESENTES	EXCUSES	ABSENTS
BRIGITTE SCHLEIFER	BSC	1			
LIONEL LACAZE	LLA	1			
CHRISTOPHE BRIOLIN	CBR				1
KAREN CAPPIELLO	KCA	1	1 *		
JUAN PEREZ-CANTO	JPC	1			
VALERIE AMIARD	VAM		1	1	
VOLNY MOGET	VMO		1	1	
JEAN-PIERRE TROCHET	JPT	1			
GILLES VIGNE	GVI	1	1*		
JEAN-PIERRE HINCK	JPH	1			
MATHIEU BRUGIERE	MBR	1			
MELISSA SIGNOR	MSI	1			
PAUL DURAND	PDU				1
ELISABETH LARELLO	ELA	1			
JACQUES ROUAUD	JRO	1			
TOTAL		11	2	2	2
SUPPLEANT		PRESENTS	REPRESENTES	EXCUSES	ABSENTS
BENOIT SIROUET	BSI			1	
TOTAL		0	0	1	
INVITES		PRESENTS	REPRESENTES	EXCUSES	ABSENTS
OLIVIER MORET	OMO	1			
BASTIEN EL GHOZZI	BEG			1	
Président NAQT	NAQT	1			
Président CVL	CVL	1			
TOTAL		3		1	

1-0/ VALIDATION DU QUORUM

VOTANTS : 13 – ouverture à 19h00

Le quorum est atteint selon l'article 13 des statuts de la FFFA. Le Comité Directeur peut donc délibérer valablement.

*Les procurations de 2 personnes présentes sont données en cas de souci « skype » pour les votes nécessaires.

1-1/ Introduction de la Présidente

La démission de Michel Daum a été effective par remise en main propre au DTN Olivier Moret de sa lettre de démission et de tout son matériel fédéral en date du 4 janvier 2018.

Suite à la démission de Michel Daum, le suppléant Jacques Rouaud entre de fait au CODIR.

BSC a eu au téléphone les 12 présidents de Ligue : la transparence est attendue, la communication sur le site fédéral ou vers les ligues étant défaillante.

Les anciennes histoires doivent être mises de côté vis-à-vis du fonctionnement fédéral et l'intérêt de nos licenciés. La stabilité est nécessaire afin d'envoyer un signal apaisé au Ministère.

Les procédures de fonctionnement vont être revues suite à l'arrivée du nouveau DAF et de la nouvelle gouvernance des Elus.

Le PV du CODIR du 8/12/2017 est en cours de rédaction par BEG, il sera présenté et soumis aux votes lors du prochain CODIR ou par voie électronique aussitôt que possible.



2/ Validation du PV DU 28/12/2017

Pas de remarque.

BSC met au vote :

VOTANTS : 13 - POUR : 13 - ABS : 0 - CONTRE : 0

3/ Election de la présidente, du trésorier général, du secrétaire général

Candidat pour le poste de Président : Brigitte Schleifer

BSC met au vote :

VOTANTS : 13 - POUR : 10 - ABS : 3 - CONTRE : 0

Brigitte Schleifer est présidente

Candidat pour le poste de trésorier général : Jean Pierre Hinck - Jean Pierre Trochet

BSC met au vote :

VOTANTS : 13

POUR : 10 Jean Pierre Trochet – 2 Jean Pierre Hinck ; ABS : 1 ; CONTRE : 0

Jean Pierre Trochet est trésorier général

Candidat pour le poste de secrétaire général : Mathieu Brugière

BSC met au vote :

VOTANTS : 13 - POUR : 12 - ABS : 1 - CONTRE : 0

Mathieu Brugière est secrétaire général

Il est confirmé que toutes les fonctions des personnes de la liste et toutes les commissions sont reconduites de fait.

Il s'engage une conversation entre les présidents NAQT-CVL et les élus concernant l'interprétation de l'article 19 exprimant l'ordre chronologique. Tout le monde convient que notre lecture n'est pas opposable et qu'elle n'est pas contraire aux textes réglementaires.

4/ Point sur le fonctionnement

Le CODIR s'engage et réaffirme le fait d'inviter un représentant des présidents de Ligue au CODIR.

Il sera demandé aux Ligues de s'organiser, afin qu'elles nous présentent leur représentant et un suppléant avec un document attestant que ces derniers soient bien ceux choisis par les 12 présidents de Ligue.

Représentants des Ligues ont pris acte, ils s'excusent de ne pas avoir eu le temps de formaliser leur présence. Cela sera fait pour le futur. Ils demandent que cette invitation soit institutionnalisée au travers des règlements fédéraux afin que cette invitation soit pérenne.

Le Codir a besoin de temps pour s'organiser vis-à-vis des règlements fédéraux.

A ce jour, les invitations sont légales réglementairement. Néanmoins, les textes seront relus afin d'aller dans le sens de la collaboration avec les présidents de Ligue.

Les demandes éventuelles des Ligues devraient être formulées de façon à ce que nous puissions apporter une réponse et à minima 10 jours en amont.

Les réponses aux questions transmises en milieu d'après-midi seront apportées au mieux en fonction du temps et des éléments en notre possession.

Le Comité Directeur souhaite que sur certains dossiers tous les acteurs de la fédération soient représentés : Elus, Licenciés, Direction Technique Nationale, ainsi que le service administratif de la fédération.

L'objectif étant d'instruire et de partager ces dossiers avec le plus grand nombre.



Pour exemple :

- Comportements inappropriés : le groupe de travail associant élu, DTN, vie sportive, licenciés de la ligue aquitaine, va mettre en place une expérimentation sur le délégué fédéral.
- Licences : quels types de licence au niveau des jeunes, la réflexion avec le groupe de travail va continuer sur les montants des licences par catégorie.

Il est également rappelé que la composition des différentes commissions intègre également les acteurs impliqués dans les associations et les ligues.

Audit : à ce jour, des audits sociaux, financiers et organisationnels vont être réalisés afin de nous assurer que nous répondons à toutes les réglementations.

Nous allons revoir le fonctionnement administratif, les axes de communication afin de fluidifier les informations et prises de décisions.

Concernant le logiciel de comptabilité, l'audit donnera la voie à suivre, à savoir s'il faut en changer ou le faire évoluer. Pour information, certaines ligues ont offert leur aide en entretien direct.

Pour la réalisation des audits, il sera fait appel à nos forces propres, puis si besoin d'un œil extérieur.

Quelques dossiers demandent des explications ou justifications complémentaires suite à la démission de l'ex président et des congés du DAF.

Les différents PV des CODIR ou Bureau Fédéral devront être validés dans les 15 jours afin de les publier et de les communiquer auprès des différents acteurs.

Les fonctionnements vont être revus afin de fluidifier les échanges ou échéances entre la fédération et les différents acteurs de la vie associative.

5/ Point financier reprise du tableau du budget prévisionnel de la saison présenté le 8/12

A ce jour, la situation n'est pas exactement claire et l'audit sur la gestion devra nous donner les clés de répartition.

L'alerte formulée, une fois l'audit réalisé, demandera de nous prononcer sur la prise en charge de certains développements ou déplacements lors des événements fédéraux ou réunions.

Il sera donné la priorité aux engagements fédéraux.

D'ici la fin février, une vision synthétique devrait être réalisée.

Le Grand Livre est parlant et il faut en sortir les informations afin d'avoir une vision des répartitions plus précis et lisible.

Les comptes ont été validés par le CAC, conformément à la législation, mais la gestion humaine a amené des tensions.

La gestion du plan comptable doit être revue afin de clarifier la lecture.

Par ailleurs, la question doit se poser sur l'alignement en saison ou en année civile.

Intervention DTN : la CO amène des actions qui ne peuvent être décalées.

Malgré les variables annuelles sur le nombre de licenciés, une projection pluriannuelle doit être menée afin de se projeter et donner de la visibilité aux différents acteurs.

Les actions et les volumes financiers associés aux différents projets étant dépendants pour une grande partie de la CO.

Perdre la CO, dont le statut de Haut Niveau, impliquera une réduction ou une mise en sommeil de certains aspects.

Retrouver le niveau de confiance et organisationnel vis à vis du Ministère risque de prendre beaucoup de temps.

6/ Point DTN :

MFL :

Pour information, il a été déposé le brevet du modèle présenté.

Concernant les points de blocage du projet :

Les logos de casque sont trop petits avec un surcoût à prendre à 50-50 avec l'importateur.



BSC met au vote :

VOTANTS : 13 - POUR : 11 - ABS : 2 - CONTRE : 0

La FFFA prend à sa charge un montant de 1700 euros. L'autre partie étant absorbée par l'importateur.

Validation du logo MFL présenté.

BSC met au vote :

VOTANTS : 13 - POUR : 12 - ABS : 1 - CONTRE : 0

Les 2 votes vont permettre une avancée significative pour le développement final du projet.

Les équipements seraient livrés fin janvier, avec un lieu de stockage à titre gracieux chez un de nos partenaires sur le projet.

L'organisation des commandes sera gérée par la FFFA, qui donnera accord sur la livraison afin de coordonner et assurer le suivi.

Licences 3D :

Passé 3D avec les actions qui sont faites par les écoles ou les centres de loisirs, les assurances sont déjà prises en compte. Le Coupon avec remise sur la cotisation auprès d'un club support serait envisagé.

Le dossier va être réactivé pour la prochaine saison, associé au groupe de travail sur les licences.

International et EDF

Rappel de la situation IFAF, qui est une seule et unique fédération avec délégations sur les différents continents, avec 2 boards. Le TAS s'est prononcé en apportant un avis, qu'il doit rendre de façon formalisée finale.

Les compétitions internationales ont été suspendues au bon vouloir des différents boards, et notamment l'IFAF Europe qui a reporté l'organisation du championnat d'Europe senior qui devait se tenir à l'été 2018.

Ce report implique qu'aucun pays n'est en capacité de se projeter avec une compétition reconnue par les instances internationales et nationales.

Une demande va être formulée auprès des instances Européennes afin de clarifier et demander une date butoir pour l'organisation de compétitions internationales.

Ceci est en relation directe avec le maintien du statut de Haut Niveau donné par le Ministère qui pourrait être remis en cause, le risque n'étant pas à prendre à la légère, s'il n'y avait pas de compétition.

Les pistes de recherche nous amènent à regarder les possibilités d'organiser une compétition avec les pays qui sont dans la même situation comme le vice-champion d'Europe et quelques autres. Faute de ne rien faire le risque est conséquent.

En fonction des orientations et des possibilités, l'encadrement et le programme des EDF pourraient être amenés à être revu.

Définition Licences

Les échanges avec le groupe de travail sont très constructifs, une nouvelle session de travail est prévue par la DTN la semaine prochaine. Les propositions de définitions pour chaque licence seront réalisées puis partagées avant validation.

Les notions de compétitions collectives doivent être affirmées vis-à-vis des activités de loisirs.

7/ Point cheer ; crowdfunding, lieu de la finale, gay games,

Crowdfunding sélection France

Le crowdfunding a été engagé par un athlète via un club.

Sélection cheerleading : le désistement d'une partie des athlètes choisis pour en faire partie fait que cette dernière a été recentré.

Les pistes possibles sont de faire du crowdfunding individuel et d'inciter les différents participants à s'engager de la même manière.

Un travail de prospection doit être mené afin de se projeter sur les futures échéances afin de ne pas se retrouver devant le même constat et donner un temps et une organisation pour tous les participants.

MBR quitte le CODIR à 23h20, le quorum passe à 12.



Lieu de la finale

Le lieu prévu est Châteauroux avec comme support la Ligue CVL qui porte le projet.

La mairie doit se prononcer, le document étant en cours de finalisation pour signature.

Le service sécurité, la sonorisation, les navettes entre salle d'échauffement et lieu de la compétition, les protections au sol de la salle d'échauffement, la hauteur sous plafond et le nombre de vestiaires sont les points exprimés par la FFFA en attente de réponse vis-à-vis de la Ligue.

Une réunion téléphonique doit avoir lieu et sera calée en fonction des disponibilités de chacun la semaine prochaine.

Le CODIR doit se positionner sur le sujet afin de donner de la visibilité aux participants pour leur organisation.

Le président CVL présent confirme les avancées du dossier et reste vigilant quant à la réussite de l'organisation sur tous les points de vue.

Gay Games

Lors des Gay Games Paris 2018, pendant le mois de juillet, le Cheerleading est représenté.

Pour la présentation, la rubrique « Culture » de la page d'accueil y fait mention.

Une communication fédérale de l'événement sera réalisée.

La FFFA fera les efforts en fournissant un juge et en prêtant le praticable dont le transport est pris en charge par les GG.

8/ Point flag

Open jeune

Relancer les opens par le biais d'un tournoi régional sur un tournoi global maillé sur le territoire, en zones découpées comme pour le Junior Bowl.

Le cadre des tournois est présenté et sera à partager avec les ligues.

Le projet doit être finalisé et quelques points à préciser avec la commission en fonction des aspects règlementaires.

Divers

Coupe de France repositionnée en HDF, Mons en Baroeul le 25/02/18.

Les coupes et médailles ayant été achetées par l'ancien organisateur, celui-ci va se rapprocher de la FFFA pour le transfert vers le nouvel organisateur.

KCA quitte le CODIR à 00h30, le quorum passe à 11.

9/ Point football américain

IFAF - Transferts de joueurs

Gestion des transferts internationaux suite au sommeil IFAF concernant les ITC.

Une procédure concernant les différents mouvements avec les modes de preuve a été présentée et sera appliquée par la CFA avec pour principe que, sous couvert des éléments de preuve des actions réalisées, il sera statué, sous réserve d'informations ultérieures provenant de l'IFAF, sur la validation de la licence, qui pourra être suspendu en cas d'élément nouveau.

Les 5 phases d'analyse étant le transfert de sortie du territoire, la validation IFAF de la sortie du territoire, l'attestation de la fédération hôte, le transfert de retour sur le territoire, la validation IFAF du retour sur le territoire.

Validation de conventions

La DTN valide les conventions présentées mais reste non persuadée de la pertinence de certaines, les réserves formulées concernant les aspects règlementaires qui doivent être remises en conformité.

BSC met au vote :

VOTANTS : 11 - POUR : 11 - ABS : 0 - CONTRE : 0



10/ Divers

La liste des questions des présidents de ligue transmise dans le milieu de l'après-midi est abordée, elle est en pièce jointe.

Il a été convenu par tous les participants, dès le début de la réunion du CODIR, que des éléments de réponse seraient donnés au fur et à mesure du déroulement de l'ordre du jour.

Par ailleurs il est également rappelé le rôle des Ligues pour apporter tout éclairage lors des questions amenées par les licenciés, la fédération restant à l'écoute et devant amener toute réponse complémentaire nécessaire.

Q1, Q4, Q6, Q7, Q8, réponses données pendant le déroulement du CODIR.

Q2, les fiches de postes ne sont pas obligatoires, par contre les fiches de mission des personnes de la DTN sont à disposition pour consultation.

Q3, réorganisation et appel d'offre à minima 18 mois en amont de l'évènement. Une attention devra être portée sur la parution et le contenu du CDC lié aux différents évènements. Le bilan de la finale Elite concernant les différents points devra être présenté lorsqu'il sera formalisé.

Q5, on ne l'a pas détaillé à ce jour. L'analyse de l'impact est en cours et est lié aux éléments en cours d'analyse vis-à-vis des éléments financiers globaux.

Q9, la question concerne un cadre général mais il n'y a pas de définition des rôles des ligues, une clarté doit être amenée dans nos textes.

Q10, les membres du CODIR sont listés sur le site fédéral avec les fonctions de chacun. Un tableau avec les contacts sera affiché et transmis à tous les acteurs.

En fin d'échange, les représentants de ligue annoncent que la consultation à la question de la tenue d'une AG avec demande de révocation du CODIR comptabiliserait 33,76 % de votes pour.

Une compilation officielle doit être réalisée et la transmission éventuelle de la demande sera formalisée à l'issue.

Codir : le fait de nous indiquer cela en fin de réunion malgré la mise en place d'une nouvelle gouvernance et d'une nouvelle organisation sur le partage et la transparence avec les différents acteurs de notre vie fédérale, nous laisse perplexe sur la stabilité demandée et nécessaire à la vie et au développement de nos trois disciplines.

Les risques encourus avec la répétition de ces actes depuis maintenant une dizaine d'année ne donnent pas une vision constructive aux acteurs extérieurs à notre fédération et notamment au Ministère.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 01h45.

Brigitte SCHLEIFER

Présidente de la FFFA